

**« par ici la piste... en pleine nature sur la GTJ »**  
**SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE les 29-30-31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2021**



**Organisation : S. JACQUET - C. BON**

**Inscription** : auprès de Serge Jacquet (06 83 33 59 45) ou de Catherine Bon (06 89 77 43 03)

**La Grande Traversée du Jura (GTJ) à ski de fond, c'est 175 kilomètres de pistes tracées à travers combes et forêts ; elle débute dans le Val de Morteau dans le Doubs pour se terminer à Giron dans l'Ain après avoir traversé le Parc naturel régional du Haut-Jura.**

**En 2021, pendant ces 4 jours, nous skierons en alternatif dans la partie sud de la GTJ découvrant successivement les « Hautes Combes », les forêts du Massacre et du Risoux. Nous effectuerons entre 20 et 30 km par jour en portant nos sacs (possibilité de skier sans sac une fois à l'étape). Nos hébergements seront en demi-pension. Le groupe se composera de 10 personnes maximum, organisateurs compris. L'itinéraire est détaillé ci-dessous.**

**DEROULEMENT DU WEEK-END** : Ski de fond alternatif sur les traces de la GTJ, entre 20 et 30 km par jour. Port des sacs. Groupe de 10 personnes.

Vendredi 29 : Train Paris – Bellegarde, TGV Lyria 9763 départ de Paris Gare de Lyon à 08 h 18

Taxi de Bellegarde à Giron

En ski, de Giron au gîte de la Guienne

Samedi 30 : En ski, du gîte de la Guienne au Chalet de la Frasse

Dimanche 31 : En ski, du Chalet de la Frasse au Chalet Gaillard

Lundi 01 : En ski, du Chalet Gaillard à Morbier

Train Morbier - Paris, TER au départ de Morbier à 18h06 puis TGV INOUI 6766 à Dole

**TRANSPORT** en train et taxi :

- Le billet de train est à la charge de chaque participant.
- Le coût du taxi est réparti entre les participants.

**PRIX DU WEEK-END** : environ 170 EUR (sans les boissons et les pique-niques). Ce tarif comprend :

- Les hébergements en demi-pension : nuitée, petit déjeuner et repas du soir.
- Le taxi collectif

**A LA CHARGE DU PARTICIPANT :**

- les billets de train aller et retour.
- les pique-niques des midis. (Possibilité d'acheter les pique-niques sur place)
- le repas du lundi soir

**MATERIEL** : non exhaustif, **pensez à faire un sac léger !**

Skis de fond, sac à dos léger pour les 3 jours, drap de sac, pharmacie personnelle, anorak (Goretex conseillé), gants, veste polaire, bonnet, lunettes, écharpes, crème solaire, couverture de survie, sifflet, pique-niques, vivres de courses, gourde, canif, argent de poche, chéquier, cartes du CIHM, d'identité et d'assurance valides.

**RÈGLES SANITAIRES** : Le masque sera obligatoire dans le train, le car et les espaces communs du gîte. Vous devrez veiller à vous laver fréquemment les mains et à apporter votre gel hydro alcoolique. Vous éviterez tout contact trop rapproché avec les autres participants. Les gérants des différents gîtes auront soigneusement nettoyé et aéré le gîte avant notre arrivée.

**SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE les 29-30-31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2021**  
**Bulletin d'inscription à renvoyer à Serge (06 83 33 59 45) ou Catherine (06 89 77 43 03)**  
**après contact préalable**

**INDISPENSABLE : Etre titulaire de sa carte d'adhérent CIHM 2020/2021 et d'une attestation d'assurance.**

**NOTE COVID19 : Lors des déplacements, le port du masque est obligatoire (train, bus, etc...). Prévoir gel hydro-alcoolique.**

Nom : .....

Prénom : .....

N° adhérent 2020-2021 : ..... ou carte découverte CIHM (22,50 EUR) : .....

Année de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél.: .....

E-mail : .....

Je déclare être assuré(e) pour la pratique du ski de fond :

Nom assureur : ..... N° licence : ..... N° téléphone assureur : .....

J'indique les coordonnées d'un proche à contacter en cas de besoin :

Nom prénom : ..... Lien de parenté : ..... Tel : .....

Conditions d'annulation: Voir les clauses détaillées sur le site du CIHM

- *Si vous devez annuler votre inscription, tout désistement doit être signalé au plus tôt et par écrit à l'organisateur et fera l'objet de frais d'annulation : la retenue couvrira l'intégralité des frais engagés non récupérables avec un montant minimal forfaitaire de 15€. Quelles que soient les modalités d'inscription, aucun report sur une autre sortie n'est possible.*
- Les inscriptions sur liste d'attente ne font l'objet d'aucun frais d'annulation, excepté cas particulier dûment précisé.*

- J'accepte les conditions d'inscription et de participation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.
- Je suis conscient que les organisateurs du CAF et du CIHM ne sont ni guides, ni moniteurs professionnels et que je suis avant tout responsable de ma propre sécurité. Néanmoins, adhérant à un groupe, je m'engage à ne pas m'isoler seul hors des pistes.
- J'accepte les conditions sanitaires à appliquer lors des déplacements et à l'hébergement
- Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.**

Je joins un chèque de 50 euros à l'ordre de **Serge Jacquet (lui téléphoner pour l'adresse)** pour confirmer mon inscription

Date :

Signature :